



Notice

Date: 19.01.2007
Pour: Secrétariat Protocole Eau et Santé
Copies à:

Participation à la Réunion des Parties - Genève, 17 - 19 janvier 2007

Information de la délégation de la Suisse concernant l'avancement des travaux de mise en oeuvre du Protocole

L'Assemblée fédérale a approuvé le 23 juin 2006 la Ratification du Protocole sur l'eau et la santé. Cette décision a été soumise au référendum facultatif. Après 100 jours, le Conseil fédéral a décidé de ratifier le Protocole le 16 octobre 2006 et en a informé le secrétariat de l'ONU à New York qui a confirmé cette ratification le 27 octobre 2006. L'entrée en vigueur a lieu quatre-vingt-dix jours après le dépôt et sera donc officielle pour la Suisse le 25 janvier 2007.

La Suisse va poursuivre ses travaux et son soutien dans le cadre de la mise en place du Protocole.

Roland Charrière
Genève, le 19 janvier 2007

Office fédéral de la santé publique
Pierre Studer
Schwarzenburgstrasse 165, CH-3097 Liebefeld
Adresse postale: CH-3003 Berne
Tél. +41 31 323 31 05, fax +41 31 322 95 74
pierre.studer@bag.admin.ch
www.bag.admin.ch